

Augmentation du nombre des mariages et des Pacs en France

Selon l'Insee, 2012 a été une année d'augmentation du nombre de mariages, certes modeste (+ 3,8 %) mais qui se situe après une baisse quasi-continue depuis 2000, et une forte baisse en 2011 (- 5,9 %), année où le nombre de mariages avait atteint son taux le plus bas depuis le début du XX^e siècle en dehors des années de guerre (1914-1918 et 1940-1944). C'est ainsi que 245 930 mariages ont été enregistrés en France (hors Mayotte) en 2012, dont 239 840 en France métropolitaine (*versus* 231 100 en 2011).

L'âge moyen des hommes qui se sont mariés pour la première fois cette année-là est de 33,3 ans, celui des femmes de 31,3 ans. Ce qui représente, pour les deux conjoints, une progression de trois années. Parmi les mariages enregistrés en 2012, 72 % des mariages sont célébrés entre deux célibataires, 9 % entre deux divorcés, 9 % entre un homme divorcé et une femme célibataire et 8 % entre une femme divorcée et un homme célibataire

Quant aux mariages où au moins l'un des deux époux est de nationalité étrangère, leur part est en légère hausse pour la deuxième année consécutive, passant de 16,2 % à 16,6 %. Une évolution liée à celle des mariages où au moins un des conjoints est non ressortissant de l'un des 27 pays de l'Union européenne. Parmi les mariages contractés entre un conjoint né en France et l'autre à l'étranger, les pays d'origine de l'épouse née à l'étranger les plus fréquents sont l'Algérie, le Maroc, la Russie ou la Chine. Quand c'est l'homme qui est né à l'étranger, ce sont les originaires du Maghreb et du Portugal qui sont les plus nombreux à se marier avec une femme née en France.

Il est à noter que 58 % des mariages sont célébrés entre juin et septembre. Une préférence estivale d'autant plus marquée que la commune de mariage est petite. Ainsi, dans les communes rurales, 68 % des mariages ont lieu durant cette période contre 55 % dans les communes d'au moins 200 000 habitants et 45 % à Paris.

En outre, depuis la publication de la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe au *Journal officiel* du 18 mai 2013, le nombre de ces unions est estimé à environ 7 000 en 2013, un pic de 1 500 ayant été atteint en septembre.

Enfin, concernant les pactes civils de solidarité (Pacs), l'Insee fait ce constat : en 2012, deux Pacs ont été conclus pour trois mariages célébrés. Après avoir fortement baissé en 2011, leur nombre repart à la hausse pour atteindre 160 200 en 2012.

Sources :

- [Synthèse des résultats – Site de l'INSEE](#)
- [Le bilan démographique 2013 – Site de l'INSEE](#)